



Département d'administration de la santé

Programme de mentorat pour les diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal

2015

Programme de mentorat s'adressant aux diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal

Programme de mentorat pour les diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal est une production de l'Association des diplômés en administration de la santé et du département d'administration de la santé de l'Université de Montréal.

7101, Avenue du Parc
3e étage, Bureau 3074-5
Montréal, Québec
H3N 1X7
<http://www.adasum.com>

Auteurs et collaborateurs

Anne-Marie Cliche
David Levine
Claude Sicotte
Nicole Leduc
Lise Lamothe

Note

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes.

NOTE IMPORTANTE

Le démarrage du programme de mentorat sera précédé d'un projet pilote

Objectifs du projet pilote :

- Valider la pertinence d'établir un programme de mentorat ;
- Évaluer le programme proposé;
- Faire les ajustements nécessaires.

Le projet pilote permettra de tester les paramètres du programme et d'améliorer le fonctionnement en vue des futurs participants.

Plus spécifiquement pour le projet pilote, les gens retenus devront avoir un intérêt à participer au développement et à l'évaluation du projet. Une disponibilité à participer à des activités de debriefing est à prévoir. Donc, le projet pilote s'adresse principalement aux personnes de la grande région de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX POURSUIVIS PAR LE PROGRAMME DE MENTORAT	1
RESSOURCES	1
À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME DE MENTORAT	1
ATTENTES GÉNÉRALES DU PROGRAMME À L'ÉGARD DE LA RELATION MENTORALE	2
INSCRIPTION AU PROGRAMME DE MENTORAT	2
INSCRIPTION DES MENTORES	2
INSCRIPTION DES MENTORS	3
PROCESSUS DE JUMELAGE	3
RECRUTEMENT DE MENTORS ET DE MENTORÉS	3
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE MENTORAT	3
MODALITÉS DE GESTION DU PROGRAMME DE MENTORAT	4

Le département d'administration de la santé (DASUM) et l'Association des diplômés en administration de la santé (ADASUM) offrent un programme de mentorat s'adressant aux diplômés en administration de la santé.

Dans le cadre de ce programme, l'ADASUM et le DASUM ont conclu une entente de partenariat avec le Collège canadien des leaders en santé (CCLS). Les modalités de cette entente se retrouvent sur le site Web de l'ADASUM (<http://adasum.com/programme-de-mentorat>).

Objectifs généraux poursuivis par le programme de mentorat

- Contribuer à la préparation de la relève du réseau de la santé à occuper diverses fonctions de gestion ;
- Contribuer au développement des compétences des personnes qui occupent des fonctions de gestion.

Le programme de mentorat proposé est de type formel, c'est-à-dire une démarche structurée à laquelle les participants doivent s'inscrire. Le programme vise l'atteinte d'objectifs relatifs :

- à la planification et au développement de carrière,
- aux transitions professionnelles
- au développement de compétences.

Ressources

La documentation relative au programme sera disponible sur le site Web de l'ADASUM. Également, les gens inscrits au programme auront accès à la documentation concernant le mentorat produite par le CCLS.

Il est également souhaité d'organiser, annuellement, une séance d'information sur le mentorat s'adressant tant aux mentors qu'aux mentorés potentiels.

À qui s'adresse le programme de mentorat

Mentorés :

- Diplômés de l'un des programmes de maîtrise du DASUM ;
- Personnes qui travaillent au Québec dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ou qui ont une expérience de travail significative dans le réseau ;
- Gestionnaires en exercice et professionnels aspirant à occuper un poste de gestion ;
- Présentent des besoins liés avec les objectifs du programme de mentorat.

Attitudes et aptitudes recherchées :

- Disponibilité
- Ouverture d'esprit ;
- Responsable de son développement de carrière ;
- Ouverture à parler de soi et de ses expériences ;
- Volonté d'apprendre ;
- Capacité d'introspection ;
- Motivé à participer à un programme de mentorat.

Mentors :

- Détiennent une expérience significative en gestion dans le RSSS (minimum requis : 5 ans d'expérience).
- Présentent les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires à la gestion dans le réseau¹, notamment les habiletés de communication, souci de la performance, habiletés financières, gestion des processus, gestion de projets, confiance en soi, impact et influence, etc.
- En situation d'emploi ou retraités du RSSS ;
- Acceptent de faire partie du groupe des mentors bénévolement.

Attitudes et aptitudes recherchées :

- Disponibilité ;
- Volonté de partager son savoir ;
- Reconnu comme un leader ;
- Intérêt pour le développement professionnel ;
- Habiletés de communication (écoute, donne de la rétroaction constructive, encourage la réflexion)
- Ouverture d'esprit ;
- Authenticité ;
- Confiance en soi.

Attentes générales du programme à l'égard de la relation mentorale

Mentorés :

- Ont défini des objectifs clairs et mesurables dans le cadre du mentorat ;
- Se préparent aux rencontres ;
- S'engagent à respecter règles du programme ;
- Définissent et expriment clairement leurs besoins et leurs attentes à leur mentor;
- Font preuve de souplesse pour s'adapter aux disponibilités du mentor.

Mentors :

- Acceptent de faire partie du groupe de mentors et que leur nom soit mentionné dans la publicité du programme;
- S'engagent à respecter les règles du programme ;
- S'assurent de bien comprendre les besoins des mentorés.

Inscription au programme de mentorat

Les inscriptions et la formation des dyades pourront se faire en tout temps.

Inscription des mentorés

Les mentorés devront communiquer avec l'ADASUM afin de recevoir la procédure d'accès au portail Web mentorat du CCLS. Ils devront alors rédiger leur profil.

¹ Département d'administration de la santé, Guide de l'étudiant 2014-2015, p.6, consulté du :
[http://www.mdas.umontreal.ca/programmes_formation/2e_cycle/documents/Guideetudiants.pdf]

Inscription des mentors

Les mentors devront également communiquer avec l'ADASUM afin de recevoir la procédure d'accès au portail Web mentorat du CCLS. Ils devront alors rédiger leur profil. En plus des informations demandées par le Collège, nous demandons aux mentors d'indiquer le profil de mentoré avec qui ils souhaitent collaborer ainsi qu'un aperçu du temps qu'ils peuvent consacrer au mentoré.

Processus de jumelage

Les participants pourront consulter les profils des différentes personnes inscrites au programme à l'aide de l'outil de recherche du portail mentorat du CCLS. Il est suggéré aux mentorés de communiquer avec un mentor potentiel. Toutefois, il n'est pas exclu qu'un mentor communique avec un mentoré potentiel. Au-delà de la consultation du profil, il est recommandé de tenir une rencontre préliminaire entre le mentoré et le mentor afin de d'évaluer la possibilité de collaborer dans l'atteinte des objectifs du mentoré.

Recrutement de mentors et de mentorés

Mentors

Un recrutement ciblé sera effectué par le comité et par le responsable du programme. Les caractéristiques nommées plus seront recherchées chez les mentors potentiels.

Également, des mentors potentiels pourront s'inscrire au programme en communiquant avec l'ADASUM (<http://adasum.com/programme-de-mentorat>).

Mentorés

De la publicité sera effectuée par le DASUM et par l'ADASUM. Les gens intéressés seront invités à communiquer avec l'ADASUM (<http://adasum.com/programme-de-mentorat>).

Fonctionnement du programme de mentorat

Ce programme formel de mentorat vise la formation de dyades, c'est-à-dire un mentor pour un mentoré. La durée de la relation mentorale est définie par le mentor et le mentoré dès le départ, toutefois la durée recommandée est de huit mois. Le soutien aux participants, une fois qu'ils ont obtenu un accès au portail Web du CCLS sera offert par celui-ci.

Modalités	Paramètres
Fréquences des rencontres	<ul style="list-style-type: none">• À établir au départ ;• Cette fréquence peut être modifiée dans le temps au fil de l'évolution de la relation mentorale ;• Il est suggéré de tenir une rencontre aux 4 à 6 semaines.
Contenu des rencontres	<ul style="list-style-type: none">• À déterminer par le mentoré et le mentor en fonction des objectifs établis par le mentoré.
Modes de communication	Il est suggéré de tenir les rencontres principalement en personne, ponctuellement via Web ou par téléphone
Ressources disponibles	<ul style="list-style-type: none">• Guide pour les mentors et les mentorés : qu'est-ce que le mentorat ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation du CCLS
Support offert	<ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, le responsable du programme pourra soutenir les participants en leur donnant de l'information et des précisions à propos du mentorat. • Soutien disponible au moment de l'inscription en ligne • Aide en cas de difficultés dans la relation mentorale.

Modalités de gestion du programme de mentorat

Ce programme de mentorat s'adressant aux diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal est développé et géré conjointement par l'Association des diplômés en administration de la santé (ADASUM) et le département d'administration de la santé de l'Université de Montréal (DASUM).

Afin que le programme se déroule adéquatement, un responsable du programme sera nommé par le conseil d'administration de l'ADASUM et par la direction du DASUM. Également, afin de remplir toutes les tâches qui lui seront assignées, le responsable du programme pourra compter sur un comité conjoint entre le DASUM et l'ADASUM. Ce comité sera composé d'au moins un membre de la direction du DASUM, d'un représentant des professeurs (incluant les professeurs associés) et d'un membre du C.A. de l'ADASUM. D'autres personnes pourraient être sollicitées, par le responsable du programme ou par le comité, afin de réaliser des tâches spécifiques.

Bon succès !